N° 4603. — 54 Année — CINQ CENTIMES — Vendredi 3 Mars 1893

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 42
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 15 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 30 —
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75 —
LOCALES ..... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARIS, l'Agence Havas, place de la Bourse, 10

TÉLÉPHONE

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing

COMMENCERA

DEMAIN VENDREDI

la publication d'un nouveau roman de M. JULES MARY intitulé :

TANTE BERCEUSE

C'est une œuvre profondément attachante, dans laquelle l'auteur a décrit de main de maître les sacrifices que l'amour peut inspirer et les crimes que la rapacité peut faire commettre.

TANTE BERCEUSE

fera verser bien des larmes à nos lectrices qui se sentiront prises pour elle d'une vive sympathie.

La Politique Républicaine

Union, alliance, concentration des républicains, peu importe le mot : nous avons toujours recommandé cette politique qui nous a donné la victoire contre le 16 Mai, contre le boulangisme, contre toutes les formes de la réaction, en 1877, en 1881, en 1885, en 1889 et qui certainement assurera encore le triomphe de la République en 1893.

L'union, l'alliance, la concentration des forces s'impose d'ailleurs à tout le monde pour arriver à un but politique commun, à tel point que M. Millerand, qui avait entrepris une campagne contre la concentration, déclarant que les temps de la concentration étaient passés, cherche à son tour une concentration, et la plus irréalisable de toutes, la concentration avec les socialistes révolutionnaires et avec les collectivistes qui ont pour programme la guerre des classes et l'expropriation.

Nous ne savons si M. Millerand irait jusque là à un moment donné, mais nous sommes convaincus que M. Goblet ne le suivrait pas dans cette voie. Nous en sommes d'autant plus convaincus que dernièrement M. Millerand avait prononcé un certain discours dans un milieu socialiste à Paris, M. Goblet crut nécessaire de déclarer que son collaborateur avait agi en son nom personnel et n'avait engagé que lui-même.

Il est certain que la concentration ne doit pas se faire au profit des individus qui ne sont rien, mais au profit de la République et de la démocratie progressistes ; elle ne doit pas se faire sur des personnes, mais sur des principes et des idées, et c'est pour cette raison même que M. Goblet ne se concentrera jamais sérieusement avec les collectivistes, parce qu'il ne se concentrera pas sur un programme comportant la guerre des classes et l'expropriation en masse de la démocratie laborieuse et libérale issue de la Révolution française. A ce propos, M. A.-G. Claude, rédacteur en chef du *Réveil du Nord*, disait, il y a quelques jours : « Le programme de notre ami Sembat, (directeur de la *Petite République Française*) est celui de M. Goblet et de M. Millerand. Il compor e comme points principaux, la révision, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la journée de huit heures, la socialisation de la Banque, des mines et chemins de fer et de tous les monopoles. Que M. Hector Depasse nous déclare franchement s'il adhère, oui ou non, à ce programme? »

Je n'avais pas ce jour-là, sous les yeux, le texte complet de l'article que M. Goblet venait de faire paraître dans la *Petite République Française*, comme son programme.

Mais on vient de me le communiquer. Il se trouve dans le numéro de ce journal en date du 22 février. Or, voici ce que M. Goblet dit dans cet article :

« Je m'accomode fort bien du programme qu'a exposé M. Millerand l'autre jour à la tribune (de la Chambre) : Réforme radicale de l'impôt, séparation des églises et de l'Etat, préparée par la liberté d'association; décentralisation administrative, reprise *progressive avec le temps et par étapes de la Banque des chemins de fer et des mines. En voilà pour plusieurs législatures.* »

En effet en voilà pour plusieurs législatures, et quand on compte largement avec le temps, quand on veut marcher par étapes, par réformes successives, dans un nombre d'années indéterminé, c'est toujours une méthode qui a le don de réunir les hommes. Mais ce n'est point la méthode révolutionnaire ni même radicale. C'est la méthode progressiste par série comme dirait Gambetta et suivant les circonstances et les opportunités.

Sur chacun des points du programme de M. Goblet, il y aurait d'ailleurs des observations à présenter.

On comprend bien que cette expression *réforme radicale de l'impôt* devrait être expliquée. Lorsque M. Goblet l'expliquera, je crois qu'il nous donnera un plan de réformes *progressistes* et non plus *radicales*, d'autant que lui-même à l'hippodrome de Lille avait pris le soin de déclarer que l'expression de *radical* lui paraissait un terme vague et obscur, dont il n'aimait pas à se servir. Quant à la *reprise progressive* de certains grands services publics par l'Etat, il y a entre cette pensée de M. Goblet et la *socialisation* de MM. Guesde, Lafargue et Claude, puisque le rédacteur en chef du *Réveil* emploie aussi cette expression, il y a, disons-nous, un abîme.

Nous nous bornerons à ces simples observations. Il y en aurait plusieurs autres à présenter, non moins importantes entr'autres sur la *séparation des Eglises et de l'Etat, préparée par la liberté d'association.*

C'est ainsi que s'explique M. Goblet. Or il est bien clair qu'en s'exprimant ainsi, M. Goblet songe d'abord à s'occuper de la *préparation* ; la séparation effective viendra plus tard Quand ?

Pour moi, j'ai écrit en 1877 un livre sur le cléricalisme et la séparation de l'Eglise et de l'Etat auquel M. Claude voulait bien trouver quelque mérite et dans ce livre, je m'appliquais particulièrement à démontrer que la *séparation* ne se réaliserait jamais par les modes de *préparation* que propose M. Goblet. Je pense encore de même.

Mais nous nous bornons, disons-nous, à ces simples observations et nous en concluons :

1. Que le programme de M. Goblet est trop étendu pour la prochaine législature, comme il en convient lui-même ;

2° Que ce programme ne lui permettrait pas sérieusement une concentration avec les partisans du collectivisme, de la socialisation et de l'expropriation ;

3° Qu'il n'y a de concentration possible, loyale, sincère et par conséquent honorable qu'entre les républicains progressistes de diverses nuances, résolus à poursuivre l'œuvre des réformes politiques et sociales dans l'ordre et dans la paix, avec le concours de l'opinion publique.

Hector DEPASSE.

Le Carnet d'un Citadin

UNE RÉVÉLATION

A l'apparition de la *Libre Parole*, on se demandait avec curiosité, si ce journal était uniquement créé pour faire la guerre, une guerre implacable, à la race sémitique.

On le croit longtemps et divers circonstances concourraient à donner cette illusion au public.

M. le marquis de Morès manquait du juif à tous ses repas et M. Edouard Drumont, prêchait quotidiennement dans des art cles haineux l'extermination des hébreux.

Le directeur de la *Libre Parole* était aussi bienveillant à l'égard des juifs que certains psaumes de David qui recommandent d'écraser les enfants contre des pierres et de se laver les mains dans le sang.

M. Drumont se lave sans doute les pieds, mais jusqu'ici, il paraissait généralement moins sanguinaire dans ses exhortations abluationistes, que le roi-prophète.

Il proclamait bien partout qu'il était Aryen, mais il ne le prouvait pas plus qu'un pur sémitique si caractérisé; il a et bien le faciès « d'un pon margeaud fe lorgnettes » qu'en l'écoutant on avait plutôt envie de méditer sur les bizarreries de l'ataviisme que de prendre ses déclarations au sérieux.

Il est résolument antisémite pensait-on, mais il y a en lui un peu de l'acharnement du renégat, car, très certainement si les signes visibles d'une race sont empreints en caractère indélébiles sur une physionomie, c'est bien sur la sienne.

Qu'il le veuille ou pas, il a du sang de juif dans les veines.

Nous ne le lui reprochons pas, mais cela nous explique en partie ses colères de mêlée rageuses.

Aujourd'hui, nous nous expliquons mieux le caractère de la *Libre Parole*.

Ce n'est pas l'organe des Aryens intransigeants déchaînés contre les israélites, c'est tout simplement un journal religieux qui guerroye pour le compte du catholicisme.

Le combat n'est pas mené seulement contre les juifs, mais aussi contre tout ce qui n'est pas catholique.

Les protestants ne sont pas plus épargnés que les sémites.

M. Edouard Drumont vient de nous donner un aperçu de l'esprit qui inspire sa publication :

A propos du juge d'instruction Franqueville, voici ce qu'écrit le directeur de la *Libre Parole* :

« Protestant, à ce qu'on assure, ami du Dauphin qui a été le protecteur constant d'Erlanger, ce Franqueville ne m'a jamais inspiré qu'une médiocre confiance.

Il y a des moments où le Juif se lève dans un Aryen et il s'écrie : « Eh bien ! oui, c'est vrai ! Je n'ai très pas canaille ; mais, que voulez-vous ? C'est l'époque qui veut cela ! » Le Protestant est peut-être plus circonspect dans les moyens qu'il emploie, mais il est plus dissimulé, plus fermé sur lui-même, plus obstiné dans ses pratiques mauvaises.

Le Protestant n'est peu-être pas aussi avide que le Juif, mais il reste néanmoins comme au temps de Bazilème « grand amateur de picorée. » Plus ambitieux que le Juif, qui court surtout après l'argent, le Protestant veut à la fois l'honneur et le profit. Il consent à être Jeffreys, mais à la condition qu'il aura respecté comme un Moïse ou un d'Aguesseau. »

Pour qui veut se donner la peine de réfléchir, le caractère du journal de M. Drumont apparaît dans toute sa clarté.

La publication lapageuse qui intriguait tant de gens, n'intriguera plus personne — La différence des races n'a rien à voir dans cette histoire.

Il est simplement d'un organe puisant ses inspirations dans un certain milieu religieux et destiné à frapper violemment sur tout ce qui ne se trouve pas sous la férule du Saint-Père, ou qui échappe aux tentacules de celui qu'on appelle : le pape noir.

A la *Libre Parole*, le politique ne compte que par ses liens qui l'unissent à la religion mais s'est au fond et très exclusivement, une guerre religieuse qui est menée, non sans habileté, dans les colonnes de ce journal.

Nous ne sommes plus au temps où le pape Clément VIII ne consentait à reconnaître le roi de France qu'à la condition que ce dernier recevrait les étrivières des mains du légat.

Il y a belle lurette que les monarchies ont secoué le joug du successeur de Saint-Pierre et quant à la République, elle est, par son essence même hétérodoxe au plus haut degré et il convient à son égard, de s'en tenir aux procédés de persuasion, les moyens violents ayant cessé d'être possibles.

Au siècle dernier, un opuscule intitulé : *L'accord de la religion et de l'humanité* faisait les recommandations suivantes :

« S'il se trouve autour de vous beaucoup de nos croyants, ménagez-les, persuadez-les.

S'il y en a peu, usez de la potence et des galères. »

Pour l'instant, il y en a beaucoup et il faut, bon gré mal gré, s'en tenir au premier système.

Cela gêne sans doute les cléricaux militants, mais comme il faut bien souffrir ce qu'on ne peut empêcher, on prend patience et on espère... des temps meilleurs.

La *Libre Parole* est un pas en avant dans la voie de la violence, mais comme nos orthodoxes sentaient bien ne point pouvoir sans trop s'exposer, jeter publiquement le masque et nous dire carrément le but de leurs manœuvres, ils se dissimulaient bien encore sous les aspects d'une campagne menée exclusivement contre une race.

Aujourd'hui, les barbe rage des indignations de la race aryenne disparaît et nous voyons poindre derrière la feuille de Drumont, le museau de Dom Bazile.

Il n'y a plus à s'y méprendre.

Ce n'est pas la juiverie seulement qui est traquée, toutes les religions autres que la religion catholique le sont également et c'est la société de Jésus qui même le combat.

La mystérieuse et redoutable Jésuitière de la rue des Postes, son organe officiel à Paris, ne s'en cache point. Les Jésuites ne bien naïf ne se gênent pas de dire que l'antisémitisme par ce bloc enfariné qu'Ignace de Loyola tend du bout de sa griffe, en sait public.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

LE PANAMA

LES DÉPOSITIONS de MM. Clémenceau, Floquet, Freycinet

DEVANT LE JUGE D'INSTRUCTION

En réponse au démenti de la *Justice*, le *Figaro*, sans faire connaître bien entendu comment ces documents sont tombés en sa possession, publie les dépositions officielles de MM. de Lesseps, Clémenceau, Floquet et de Freycinet devant le juge d'instruction.

Il s'agissait d'une série de démarches faites auprès de M. Charles de Lesseps pour obtenir certaines concessions d'argent au profit de M. de Reinach et de M. Cornélius Herz.

Nous reproduisons la plus grande partie de ces documents.

Déclaration de M. Clémenceau

La visite à M. de Freycinet

M. Clémenceau raconte sa visite à M. de Freycinet.

Un jour du mois de juillet 1888, deux ou trois jours avant la Fête nationale ici je suis absolument certain que M. de Lesseps fait une erreur sur la date qu'il indique), M. Rano vint me voir pour causer avec moi, comme il le faisait souvent à cette époque, de la campagne politique que nous menions en commun.

La conversation vint à tomber sur le Panama et notamment sur le procès que M. de Reinach se proposait de faire à la Compagnie.

Ce procès, disait-on, serait du autreux pour la Compagnie et pourrait amener une catastrophe financière dont les conséquences seraient graves dans la crise aiguë que nous traversions. M. Rano avait entendu parler de ce procès comme moi, mais je n'en savais pas les détails.

Un jour de plus, il devait aller voir M. de Freycinet. Comme celui-ci passait pour avoir de bonnes relations avec le Président, il m'offrit qu'il pourrait être utile d'appeler son attention sur la question dont nous venions de nous entretenir, et je proposai à M. Rano d'aller avec lui au ministère de la guerre. Il ne fit aucune objection et nous nous rendîmes rue Saint-Dominique.

Il se trouva que M. de Freycinet avait entendu parler du procès comme nous, mais n'en savait pas davantage. Nous fûmes naturellement d'accord qu'il y avait un grand intérêt politique à éviter un krach financier, partiel ou général. M. de Freycinet ne nous dit pas ce qu'il ferait ou s'il ferait ce que ce soit, mais j'eus l'impression qu'il croyait avoir à occuper l'attention des intéressés sur ce qui se préparait.

Je dois dire, d'ailleurs, que nous étions de mêmes avis, tous en nous, nous ne lui demandâmes rien. Il ne nous demanda rien non plus. M. de Freycinet nous n'avons pas eu l'occasion de parler de cet entretien. A aucun moment, dans cette entrevue, il n'est dit de Reinach qu'il devait payer ni de règlements faits ou son faits.

La note de M. Cornélius Herz n'a pas été prononcé, ni même indiqué. Il n'est simplement question d'un procès que M. de Reinach affirmait devoir être soutenu, sans préciser le but, ni, et c'est parce que nous n'en savions pas davantage que nous ne pouvions pas préciser son plus.

Entrevue avec M. de Lesseps

Sur une autre interrogation, M. Clémenceau reprend :

J'arrive à la visite que m'a faite M. de Lesseps et dont il a parlé dans l'interrogatoire dont vous m'avez donné lecture.

A plusieurs semaines de là, je reçus la visite de M. de Lesseps, je ne puis pas préciser absolument la date, mais ce devait être à la fin de septembre ou au commencement d'octobre. En tous cas, la chasse était ouverte, car le me souviens que ce jour-là je rangeais des cartouches dans une boîte pour la chasse du lendemain.

M. de Lesseps se trompe donc sur cette date, aussi bien qu'sur la date précédemment indiquée. M. de Lesseps fait également confusion quand il dit que je lui ai envoyé quelqu'un pour le prier de venir me voir. S'il veut bien désigner le personne qui aurait venu de ma part, je le questionnerai sur ce point. M. de Reinach jouait une indigne comédie pour donner le change, que la Compagnie s'était acquittée de tous ses engagements envers lui et bien au-delà, et que, quant à lui, il ne serait plus sa dupe.

A qui je répondis : « Cela vous regarde, faites ce que vous voudrez. » La conversation sur ce point en resta là; je suis absolument sûr qu'il n'a été question à aucun moment de la somme d'argent à payer ni de règlements faits.

M. de Lesseps reconnaît que je ne lui ai pas parlé de M. Cornélius Herz, quant à moi, j'affirme qu'il ne m'en a pas parlé. M. de Lesseps me parle alors du succès de son entreprise qu'il considérait comme certain et, au bout de quelques minutes, il se retira.

Sur une autre interpellation de M. Franqueville, le directeur de la *Justice* déclare :

J'affirme d'une façon absolue qu'aucune des sommes touchées par M. Cornélius Herz à cette époque (1888) n'est arrivée, sous aucune forme que conque, dans la caisse du journal la *Justice*.

Interrogatoire de M. de Lesseps

Chez M. de Freycinet

M. de Lesseps dit que le baron de Reinach était venu lui demander 10 à 12 millions, et qu'il les lui avait refusés.

Il continue ainsi sa déposition :

Sur ces entrefaites, un officier d'ordonnance du ministère de la guerre vint me prévenir que M. de Freycinet m'attendait. Je me rendis à son cabinet. Il m'apprit qu'il avait vers quatre heures du soir, ce jour-là, se rendu au ministère de la guerre le même jour, à l'heure indiquée, sans savoir pourquoi M. de Freycinet désirait me voir.

C'était donc au moment où M. de Reinach, apprenait de ne m'adresser à 10 à 12 millions. Comme je l'avais dit ci-dessus, en mai ou juin 1888. M. de Freycinet me parla de ce qu'il ferait ou s'il ferait ce que ce soit, mais j'eus l'impression qu'il croyait avoir à occuper l'attention des intéressés sur ce qui se préparait.

Je doia dire, d'ailleurs, que nous étions de mêmes avis, tous en nous, nous ne lui demandâmes rien. Il ne nous demanda rien non plus. M. de Freycinet nous n'avons pas eu l'occasion de parler de cet entretien. A aucun moment, dans cette entrevue, il n'est dit de Reinach qu'il devait payer ni de règlements faits ou son faits.

La note de M. Cornélius Herz n'a pas été prononcé, ni même indiqué. Il n'est simplement question d'un procès que M. de Reinach affirmait devoir être soutenu, sans préciser le but, ni, et c'est parce que nous n'en savions pas davantage que nous ne pouvions pas préciser son plus.

Entrevue avec M. de Lesseps

Sur une autre interrogation, M. Clémenceau reprend :

J'arrive à la visite que m'a faite M. de Lesseps et dont il a parlé dans l'interrogatoire dont vous m'avez donné lecture.

A plusieurs semaines de là, je reçus la visite de M. de Lesseps, je ne puis pas préciser absolument la date, mais ce devait être à la fin de septembre ou au commencement d'octobre. En tous cas, la chasse était ouverte, car je me souviens que ce jour-là je rangeais des cartouches dans une boîte pour la chasse du lendemain.

M. de Lesseps se trompe donc sur cette date, aussi bien qu'sur la date précédemment indiquée. M. de Lesseps fait également confusion quand il dit que je lui ai envoyé quelqu'un pour le prier de venir me voir. S'il veut bien désigner la personne qui aurait venu de ma part, je le questionnerai sur ce point. M. de Reinach jouait une indigne comédie pour donner le change, que la Compagnie s'était acquittée de tous ses engagements envers lui et bien au-delà, et que, quant à lui, il ne serait plus sa dupe.

A qui je répondis : « Cela vous regarde, faites ce que vous voudrez. » La conversation sur ce point en resta là; je suis absolument sûr qu'il n'a été question à aucun moment de la somme d'argent à payer ni de règlements faits.

M. de Lesseps reconnaît que je ne lui ai pas parlé de M. Cornélius Herz, quant à moi, j'affirme qu'il ne m'en a pas parlé. M. de Lesseps me parle alors du succès de son entreprise qu'il considérait comme certain et, au bout de quelques minutes, il se retira.

Sur une interpellation de M. Franqueville, le directeur de la *Justice* déclare :

J'affirme d'une façon absolue qu'aucune des sommes touchées par M. Cornélius Herz à cette époque (1888) n'est arrivée, sous aucune forme que conque, dans la caisse du journal la *Justice*.

Interrogatoire de M. de Lesseps

Chez M. de Freycinet

M. de Lesseps dit que le baron de Reinach était venu lui demander 10 à 12 millions, et qu'il les lui avait refusés.

Il continue ainsi sa déposition :

Sur ces entrefaites, un officier d'ordonnance du ministère de la guerre vint me prévenir que M. de Freycinet m'attendait. Je me rendis au cabinet du ministre de la guerre, où M. de Freycinet m'apprit qu'il avait vers quatre heures du soir, ce jour-là, se rendu au ministère de la guerre le même jour, à l'heure indiquée, sans savoir pourquoi M. de Freycinet désirait me voir.

C'était donc au moment où M. de Reinach, apprenait de ne m'adresser à 10 à 12 millions. Comme je l'avais dit ci-dessus, en mai ou juin 1888. M. de Freycinet me parla de ce qu'il ferait ou s'il ferait ce que ce soit, mais j'eus l'impression qu'il croyait avoir à occuper l'attention des intéressés sur ce qui se préparait.

Je doia dire, d'ailleurs, que nous étions de mêmes avis, tous en nous, nous ne lui demandâmes rien. Il ne nous demanda rien non plus. M. de Freycinet nous n'avons pas eu l'occasion de parler de cet entretien. A aucun moment, dans cette entrevue, il n'est dit de Reinach qu'il devait payer ni de règlements faits ou son faits.

M. de Freycinet me demande alors, toujours dans l'intérêt de la République et de la tranquillité, les frais d'émission les difficultés qu'il m'exposait et qui lui avaient été exposées par les hommes politiques qu'il ne m'a pas nommés comme je l'ai dit.

Je répondis à M. de Freycinet :

« Vous pouvez certainement vous en dont vous parler dont nécessairement se rier à une demande de 10 à millions que me fait actuellement M. de Reinach, comme connaissant les difficultés avec Cornélius Herz, M. de Reinach m'a parlé des difficultés dont vous m'informez et j'ai répondu à M. de Reinach qu'il ne saurait absolument impossible de donner 10 à 12 millions. »

J'ajoutai, en répondant à M. de Freycinet, que, néanmoins, tenant compte de cette situation, je mettrais à M. de Reinach le plus possible, dans la limite des crédits que j'ai au ministère du conseil, en restant certainement fort loin de ces demandes. M. de Freycinet me répondit alors : « Je ne sonne ne m'a parlé de chiffres. Je ne sais à vous recommander de faire tout ce que vous pourrez pour résoudre les difficultés que je vous ai signalées.

Je dois ajouter que la bienveillance que m'avait toujours témoignée M. de Freycinet, et que j'avais eu de fréquentes entrevues avant ce président, était à son intervention une partie de nos causeries officiel.

Chez M. Clémenceau

M. de Lesseps dit que M. Clémenceau qu'il connaissait personnellement le fit appeler chez lui.

Clémenceau me dit le langage que m'avait tenu M. de Freycinet avec les mêmes expressions, procédant de différences de caractère et de tempérament. Si M. Clémenceau ne m'a pas parlé de Cornélius Herz, le lui en ai certainement parlé. M. Clémenceau a conclu en disant : « Tout ce que j'ai à voir ce que vous pouvez faire. »

Chez M. Floquet

Sur la demande de M. Floquet, alors président du Conseil, M. de Lesseps dit qu'il s'est rendu auprès de lui avec son père. Le ministère de l'Intérieur exposa la même question que MM. Freycinet et Clémenceau.

J'exposai à M. Floquet les raisons qui m'obl gealent à les refuser. M. Floquet me dit alors, avec un geste énergique de la main : *Monsieur, a votre place, je ferais comme vous.*

Là-dessus, nous nous retirâmes, mon père et moi. Néanmoins, les préoccupations dont les hommes les plus considérables et les plus *intéressés, suivant ma conviction*, se faisaient les interprètes près de moi, m'avaient décidé à ouvrir à M. de Reinach le crédit le plus grand possible, et c'est à cette fin que j'ai réalisé ultérieurement après l'émission, le 16 juillet 1888, une somme totale de 1,920,475 francs, ci-dessus exposée.

300,000 francs à la presse

M. C. de Lesseps dit que sur la demande de M. Floquet il partagea une somme de 300,000 francs entre cinq journaux que le *Figaro* ne nomme pas.

Voici dans quelles circonstances M. Floquet m'a fait cette demande. M. Arène vint un jour me dire que le pouvais rendre un grand service au gouvernement en assurant *un indemnité que ces journaux seraient fournies par M. Floquet*, une somme

---

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 98

MORTEL AMOUR !

TROISIÈME PARTIE

L'EXPIATION

— Toujours, depuis son arrivée...

— Elle y est encore? demanda Jacques Bailleul palpitant.

— Ah ! non. Elle a quitté la maison de la rue Royale au même temps que la cité Vindé.

— Pour aller où ?

— C'est le mystère. Personne ne le sait.

— Vous ne la voyez plus?

— Si! Elle a toujours sa chambre... Elle y vient quelquefois.

— Et vous ignorez son adresse?

— Absolument.

L'officier passait par des alternatives d'inquiétudes et d'espérances qui se reflétaient sur son visage comme dans un miroir.

— Ainsi, sauf-il, vous ne savez pas où je pourrais la voir?

La brave femme secoua la tête.

— Et M. Poquet?

— M. Poquet n'en sait pas davantage.

On ne peut pas abuser des complaisances les plus bienveillantes.

Au ton du concierge, Jacques Bailleul comprit que la conférence touchait à sa fin.

Il fit un pas pour se retirer, mais à regret. Son nouvel ami le retint d'un signe.

— Lorsque mademoiselle Rose vient ici, dit-il avec mystère, elle est accompagnée le plus souvent d'une jeune dame très belle...

— Madame Chambay? dit l'officier.

— Je le crois.

— Eh bien?

— Vous pourriez peut-être obtenir des renseignements chez celle-dame.

C'était un trait de lumière.

Jacques Bailleul tendit la main au concierge en lui disant avec effusion.

— Merci.

La fonctionnaire du cordon le regarda s'éloigner en se disant :

— Encore un qui en tient pour elle! Trop tard, mon officier!

Dans la rue Jacques Bailleul réfléchissait.

Il était impossible que chez madame Chambay on ne connut pas l'adresse de Rose.

Les deux sœurs n'avaient jamais cessé d'être unies. Les Bailleul l'avaient dit à leur fils quelques heures plus tôt en lui apprenant les nouvelles du pays.

Il y avait une brouille dans le ménage Chambay. La cause en était douteuse, mais la séparation existait de fait. On le supposait du moins, sans détail bien précis. Andrée de Meilhan n'avait pas rejoint au château de Tavernay ni à la Rochère où son mari revenait de temps en temps. L'enfant y était, loin de sa mère.

Tout secret transpire à la longue.

De ces quelques points connus, la conclusion était facile à tirer.

Jacques Bailleul n'était interroger la maîtresse, mais l'idée de la femme de chambre lui vint.

Pourquoi n'irait-il pas voir Suzanne!

Suzanne le haissait à fond, mais il ne s'en doutait même pas.

Son parti fut pris aussitôt.

Il courut à la rue de Grenelle et demanda :

— Mademoiselle Suzanne

La femme de chambre était là.

Elle reçut l'inconnu dans un des salons du rez-de-chaussée.

La grande maison des Meilhan paraissait vide. Les quelques domestiques qui servaient leur jeune maîtresse isolée dans l'hôtel ressemblaient à un peloton de troupiers oublié dans une caserne pendant les grandes manœuvres.

A l'aspect de Jacques Bailleul, Suzanne faillit mourir de peur.

— Vous! s'écria-t-elle. Vous n'êtes donc pas mort?

— Blessé seulement.

— Depuis quand êtes-vous à Paris?

— De cette nuit.

— Et en France?

— D'avant-hier.

— Vous êtes allé à Tavernay?

— Oui.

— Vous avez vu vos parents?

— Eux seuls, un instant, la nuit...

— Pourquoi ce mystère?

— Pourquoi ce mystère?

— Parce que mon voyage n'a qu'un but.

— Lequel?

— Vous voir, vous...

— Une femme?

— Peut-être.

— Et après?

— Connaître ses pensées et disparaître...

— Ou rester, selon ce qu'elle voudra elle-même?

— Justement.

— Peut-être savoir le nom de l'heureuse personne qui a tant d'influence sur vos destinées?

— A-t-il besoin de me la demander?... dit familièrement Jacques Bailloul, comme autrefois, au temps où Suzanne était au voisine et toute jeune, à Tavernay.

— Rose?...

— Rose en effet.

— Et c'est à moi que vous vous adressez?

— Je suis allé à son ancien domicile.

— Elle n'y est plus.

— Non.

— Et vous ignorez alors ce qu'elle est devenue?

— Précisément.

— Alors vous pensez que j'en sais plus long que les autres.

— Je sais que madame Chambay voit toujours sa sœur.

— Et ce que la maîtresse sait, vous vous figurez que la servante doit le savoir aussi.

Il est impossible que tu l'ignores.

Suzanne eut un sourire qui ne manquait point de finesse.

Il manquait encore moins de malice.

Les femmes sont comme les chattes, on l'a dit cent fois. Elles aiment à jouer avec un cœur d'homme comme les félins avec leur proie. Leurs griffes s'enfoncent avec délices dans la chair saignante. Si elles ont un outrage à venger, le plaisir devient de l'ivresse.

Suzanne était dans le ravissement.

— Vous en tenez donc toujours pour cette petite Rose? demanda-t-elle avec une sorte de bonté compatissante.

— Je ne sais pas si je l'aime ou si je la hais, dit l'officier, mais ce que je peux l'affirmer, c'est que je meurs d'envie de la voir et de lui parler.

— Dans quel but?

— Fant-il être sincère?

— Sans doute.

— Afin d'être sûr qu'en l'insultant au cimetière de Tavernay, je n'ai pas commis une injustice et ce doute me pèse... afin de me dire que si j'ai raconté à cette amie de ma jeunesse, j'étais réduit par la nécessité à manquer à la parole donnée... pour me convaincre enfin que si j'ai brisé ma vie et détruit, pour une ingrate, mes plus chères espoir de l'avenir, je n'ai pas été trompé par de vaines apparences.

Suzanne se mordit les lèvres.

— Soyez donc franc, dit-elle... avouez que vous l'adorez... que vous en êtes fou... Ça se voit du reste, allez!

Jacques Bailleul répliqua sur le ton de la prière :

— Où est-elle?

— Vous exigez que je vous le dise?

— Je vous en supplie.

— Vous avez tort... Sans doute mieux vaudrait pour vous l'ignorer... mais je ne sais rien vous refuser... et cependant, voilà il y a longtemps... moi aussi j'ai pu souffrir et personne ne s'est souciée de mes chagrins. Je manquais d'expérience... Aujourd'hui j'en sis et, mieux instruite, j'ai su qu'on est rarement aimé de ceux qu'on aime et qu'on aime au contraire ceux qui ne songent pas à nous... C'est la règle... A quoi bon s'en fâcher?... Je n'ai pas de rancune et suis bonne fille. Puisque vous le voulez, vous allez tout savoir... sous le sceau du secret. Vous ne me trahirez pas au moins?

— Je le jure.

— Eh bient si vous aimez toujours cette pet te Rose, préparez-vous à souffrir à votre tour.

Jacques Bailleul pâlit, mais il ne fit pas un mouvement.

Suzanne ajouta en le regardant fixement, comme si ses yeux eussent lancé des flèches et dû le transpercer :

— Elle n'est plus libre! Elle a quitté son magasin... en cédant à des instances que sa beauté explique, car elle est vraiment admirable... La leur n'est épanouie... Paris fait des miracles... Il faut que tu la verres — si vous pouvez le revoir — vous ne la reconnaîtrez plus.

— Ainsi?...

— Que voulez-vous? elle s'est laissée tomber. L'abandon dans lequel vous la délaissiez, la tristesse qu'elle en pouvait ressentir, que vous dirais-je? l'air de Paris peut-être trop grisant, enfin toutes ces circonstances, ont eu raison de sa constance... Elle a cédé... C'est fait... La farce est jouée... Mon cher, vous arrivez trop tard.

Jacques Bailleul était oppressé; ses dents se serraient au point de s'incruster les unes dans les autres ; il était sous le coup d'une déception terrible.

— Est-elle? dit-il encore.

— Dans une maison où vous ne pourriez même pas entrer; pas dans une maison, dans un palais... Si vous voulez la voir de loin, allez au Bois vers cinq heures! Presque chaque jour elle y fait une apparition... Le coupé est bleu — car elle a ses équipages, cher monsieur, attelé de deux chevaux noirs — et elle est toujours seule en promenade... Il y a deux domestiques sur le siège... La livrée en marron... Sur la portière du coupé, vous verrez deux initiales entrelacées : R. P. Rose Printemps... A la rue Royale, chez Gabrielle, on les l'appelait pas autrement... Elle était presque célèbre et d'une exemplaire sagesse... Ah! vous l'avez jugée indignement méconnue... Que n'êtes-vous arrivé plus tôt...

Il était temps encore à la floraison des roses. Elle s'est effeuillée avec elles...

Suzanne sourit. Elle savourait sa revanche.

Jacques Bailleul subissait vaillamment un supplice sans nom.

— Trop belle, reprit Suzanne en retournant le couteau dans la plaie. Ce n'est pas celles-là qu'il faut adorer... C'est trop dangereux, on alors, on ne sait pas... on les garde à vue...

— Suzanne, dit l'officier en saisissant la main de la femme de chambre avec tant d'énergie qu'elle poussa un cri de douleur, tu te fris un jeu de me torturer... Peut-être je t'ai blessée sans le vouloir... Il faut me pardonner... J'avais le cœur plein de cette fille... Je l'aimais uniquement, follement... Dis mot tout. C'est un service que je n'oublierai jamais... Que je puisse voir Rose plus tôt, que je lui parle, je n'en désire pas davantage. On est-elle?

— Son hôtel est rue Fortuny.

— Rue Fortuny?

— Dans le beau quartier... près la place Malesherbes.

— Bien.

— Tu le saigna, vous verrez. Sur la porte il y a un R et un P entrelacés, sculptés dans la pierre.

— Après?

— Vous n'entrerez pas là ou ce serait un assaut qu'il vous faudrait donner comme labas, au Tonkin, mais il vous reste un autre moyen.

— Lequel?

— Il vous déplaira peut-être... Bonjou pien. Rose voit quelquefois sa sœur, madame Chambay, qui habite un autre logement, boulevard de la Madeleine.

— Je le connais...

— En fui envoyant, rue Fortuny, une dépêche signée Andrée pour lui demander un rendez-vous, elle iria.

Jacques Bailleul fronça le sourcil.

— Ce moyen est indigne, un cher, déclara-t-il.

— Je te vous engage pas à en user, je vous dis ce que vous me demandez... Ce n'est pas, après tout, que vous jugiez bien d'abord, on se résout ensuite à les employer quand on ne peut pas faire autrement. L'amour est plus fort que la raison.

Suzanne sourit : toujours.

On sentait au contraire le calme qui régnait dans la tête et dans le cœur de l'officier, comme l'eau des bouillons qui commence d'abord, chantent ensuite et finissent par se border.

(*A suivre*) Charles MÉROUVEL